

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 8 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de HURE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mme MORIN Mylène, Maire.

PRESENTS : MORIN – BOCHET M – BOCHET G – OLLIVIER – MORILLON – MAUGENET – DUSSEAU
CONSTANTIN

ABSENTS : LARTIGUE

EXCUSES : GARCIA – MAUBOURGUET

Secrétaire de séance : OLLIVIER

Madame GARCIA Dounia donne pouvoir à Madame MORILLON Stéphanie
Monsieur MAUBOURGUET Laurent donne pouvoir à Monsieur CONSTANTIN Florian

Le procès-verbal de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Commerce local

COMMERCE LOCAL :

Madame Le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier de Madame LAPORTE Sophie.

Le Conseil Municipal donnera une suite favorable à la requête de Madame LAPORTE afin de faciliter la situation du commerce local.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023

Budget Principal

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2023 du Budget Principal a été réalisé par le Receveur en poste à LA REOLE et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la commune.

Considérant l'identité des valeurs entre les écritures du Compte Administratif et celles du Compte de Gestion du Receveur, le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion 2023 du Budget Principal.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Budget Annexe épicerie

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2023 du Budget Annexe épicerie a été réalisé par le Receveur en poste à LA REOLE et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la commune.

Considérant l'identité des valeurs entre les écritures du Compte Administratif et celles du Compte de Gestion du Receveur, le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion 2023 du Budget Annexe épicerie.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DU RESULTAT

Budget Principal

Madame Le Maire présente au Conseil Municipal le Compte Administratif 2023 du Budget Principal :

Section de Fonctionnement

Dépenses	379 973.26 €
Recettes	446 121.67 €
Excédent antérieur reporté	119 467.50 €
Excédent de fonctionnement	185 615.91 €

Section d'Investissement

Dépenses	182 014.88 €
Recettes	174 586.80 €
Excédent antérieur reporté	21 936.92 €
Excédent d'investissement	14 508.84 €

REFECTION TOITURE SALLE COMMUNALE

Le Conseil Municipal est informé que les travaux d'urgence au niveau de la toiture de la salle communale commenceront semaine 22.

Le montant des travaux s'élèvera à environ 40 000.00 € HT.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

QUESTIONS DIVERSES :

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 45.